



LES PERSONNELS DES COLLÈGES PASTEUR et ÉLUARD disent NON

À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES
ET DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

AVEC UNE STRUCTURE ET DES EFFECTIFS IDENTIQUES :
ÉQUIVALENT DE 2 POSTES EN MOINS

ACTIONS ET GRÈVES DANS LES COLLÈGES ÉLUARD et PASTEUR MARDI 5 & MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

Les personnels des collèges publics de Noyon ont pris connaissance de la Dotation Horaire Globale (DHG) pour la rentrée 2019 :

- Disparition d'un ou de plusieurs postes d'enseignants au profit d'heures supplémentaires, trop nombreuses pour être assurées par les équipes pédagogiques.
- Suppression de tout ou partie des dispositifs spécifiques permettant les dédoublements (groupes en langues vivantes, en sciences, en maths, en français...).

Cette politique de restriction touche l'École dans son ensemble :

- dans les collèges de l'Académie, 95 postes supprimés
- dans les écoles élémentaires de l'Oise : 54 fermetures contre 51 ouvertures (principalement liées à la création de classes dédoublées en REP)
- réduction des postes de personnels administratifs et des postes d'agents
- dégradation des conditions de travail des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), en charge des élèves à besoins particuliers
- Pour les personnels enseignants, 40 % de perte de pouvoir d'achat en 30 ans

L'Institution impose une prise en charge individualisée des élèves, une pédagogie les rendant acteurs de leurs apprentissages, axée sur les nouvelles technologies.

Du primaire au lycée, l'engagement des personnels du noyonnais a permis de mettre les élèves en situation de réussite et d'atteindre des résultats au baccalauréat au-dessus des moyennes nationales. Cela a été possible grâce à des moyens que cette même Institution leur retire aujourd'hui !

Nous, personnels des Collèges publics P. Éluard et L. Pasteur, soutenus par nos collègues des lycées de Noyon, refusons d'accepter cette situation et appelons les parents à nous soutenir pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins.

Nous exigeons :

- l'arrêt des suppressions de postes et de moyens pour les établissements du noyonnais,
- l'arrêt immédiat de toutes les réformes en cours (LP, lycées, Parcoursup)
- le dégel du point d'indice et l'augmentation des salaires pour les personnels les moins bien payés d'Europe,
- la titularisation de tous les précaires

☎ – CGT : 06 33 26 28 93 – fcpe : 06 89 93 58 09 – FSU : 06 84 12 44 12

✓ Pétition en ligne sur change.org → Collège PASTEUR Noyon : NON à la DGH 2019

<https://m.facebook.com/pasteurNoyon/>

Ne pas jeter sur la voie publique

